

## PROGRAMME D'AIDE AUX ASSOCIATIONS POUR L'ACHAT D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

*Dispositions complémentaires au règlement général d'attribution des subventions*

### NATURE DES OPÉRATIONS SUBVENTIONNÉES

Acquisition de matériel pour la pratique de divers sports

Le matériel acheté devra être utilisé par plusieurs pratiquants de la discipline, et ne devra pas être donné aux licenciés

### BÉNÉFICIAIRES

Comités sportifs et associations sportives à l'exclusion des associations sportives des écoles publiques ou privées, des collèges et lycées publics ou privés

### SUBVENTION

40% du montant de la dépense TTC. La subvention est plafonnée à 3 000 € pour les associations de plus de 20 licenciés et à 1 000 € pour les associations de moins de 20 licenciés

### CONDITIONS PARTICULIÈRES D'ATTRIBUTION

La demande de subvention devra comprendre le dossier type accompagné d'un courrier de demande de subvention et d'une attestation sur l'honneur signée indiquant que le matériel n'est pas donné aux pratiquants, des devis ou des factures datées de moins **de 3 mois du matériel à acquérir**. Le matériel acheté d'occasion est possible à condition de fournir une facture. Une seule demande est recevable par année civile.

### DÉPENSES SUBVENTIONNABLES

Sont exclus le matériel informatique, les véhicules, les tenues sportives, les médailles et coupes, les produits sanitaires, les barnums, le matériel individuel, le mobilier et équipements de stade, même mobiles.

### MODALITÉS DE VERSEMENT

Le paiement de la subvention sera effectué en une fois sur présentation des factures acquittées relatives au projet financé. S'il s'avère, au vu du montant des dépenses justifiées, que le coût réel de l'opération est inférieur à l'estimation initiale ayant servi de base au calcul de la subvention, l'aide sera versée au prorata de la dépense effectivement réalisée.

*Règlement validé le 18/12/2023*

#### Contact

*Direction Générale Adjointe de la Solidarité Territoriale  
Direction du Développement Éducatif et Culturel  
Tél : 04 66 49 66 16*

*Courriel : [associations@lozere.fr](mailto:associations@lozere.fr)*